

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR « EURONAT INFO 15 »

Vous avez tous reçu un mail d'euronat vous informant que « Euronat info 15 » est sorti.

Vous pourrez en particulier y lire en introduction « malheureusement 22 propriétaires assignent la société Euronat devant le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux..... » et plus loin « par assignation du 30 décembre 2014 devant le TGI de Bordeaux, 22 propriétaires contestent la validé de l'accord du 22 novembre..... ».

Ceci est de la désinformation. Nous tenons à rassurer tous ceux qui nous ont rejoints dans l'assignation et ont signé un pouvoir, ainsi que ceux qui s'appêtent à nous rejoindre avant la fin mars.

Si en effet, l'assignation déposée le 30/12/2014 comprenait les 22 PREMIERS TITULAIRES D'UN DROIT DE JOUISSANCE, nous sommes à ce jour plus de 150 et il faut savoir que nous enregistrons tous les jours de nouveaux pouvoirs.

Ne vous laissez pas influencer par ce bulletin info et continuez à nous faire confiance. REJOIGNEZ NOUS EN MASSE : PLUS NOUS SERONS NOMBREUX ET PLUS NOUS SERONS FORTS ;

Pour Le Collectif le 11 février 2015

Jean-Paul, Barbara, Francine...